

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=108



Accès au CDI et versement des primes REP et REP+ pour les AED : C'EST MAINTENANT !!

- Catégories - AED-AESH -

Date de mise en ligne : mardi 31 mai 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Les AED ne bénéficient pas du versement des indemnités REP et REP+.

Le 18 mars dernier lors d'une audience auprès de la DGRH, la **FNEC-FP-FO** a demandé que les AED puissent enfin en bénéficier.

L'ACCÈS AU CDI, C'EST URGENT !

De nombreux AED voient approcher la fin de leur sixième année de contrat sans aucune perspective de réemploi.

Le **SNFOLC** et la **FNEC-FP-FO** interviennent à tous les niveaux afin qu'aucun AED ne soit empêché de prolonger son contrat s'il souhaite le faire.

Mais le texte réglementaire n'est toujours pas paru.

La **FNEC-FP-FO** demande au nouveau ministre de l'Éducation Nationale de prendre en urgence les dispositions réglementaires pour assurer la prolongation des contrats des AED qui le souhaitent au-delà de 6 ans.

Le **SNFOLC** invite les AED à [prendre contact avec les syndicats départementaux](#) pour défendre leurs droits et organiser la défense de chaque AED avant la fin du contrat.

Emparez-vous de [ce communiqué](#), partagez-le, discutez-en et faites le connaître auprès des AED de vos établissements.